

# UNION DES MAIRES DE L' AISNE

Le vendredi 10 Avril 2020,

Chère Collègue, Cher Collègue,

Un Conseil d'administration de l'Union des Maires s'est tenu en audioconférence, le 7 avril 2020, en présence de messieurs Ziad KHOURY, Préfet de l'Aisne, Antoine LEFEVRE, Sénateur de l'Aisne et Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental de l'Aisne.

Afin de prendre connaissance du compte-rendu, vous pouvez vous rapprocher de votre président cantonal.

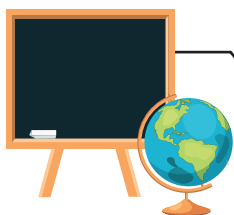
## Masques



Dans le cadre d'une commande globale, l'Association des Maires de France a proposé aux structures départementales d'acheter des masques chirurgicaux pour les employés communaux. Ce sont **200 000 masques qui doivent être livrés dans l'Aisne** la semaine du 20 Avril. Afin d'optimiser la distribution et d'organiser au mieux la revente des masques, à prix coûtant (0,80 euros à l'unité), nous allons solliciter les agglomérations et les communautés de communes dès le début de la semaine prochaine.

Dans l'attente des modalités de déconfinement qui pourront être présentées dans les semaines qui viennent, l'éventuelle mise à disposition de masques en tissu ou alternatifs à la population, suscite de nombreuses questions. Dans un souci de coordination, **il paraît utile de mener une réflexion à l'échelle départementale**, et un groupe de travail composé d'élus représentants des différentes collectivités territoriales va être rapidement constitué.

## Écoles



Nicolas FRICOTEAUX et moi, nous sommes entretenus avec le Directeur Académique qui nous a annoncé qu'à la rentrée de septembre, il n'y aurait **aucune fermeture d'école, aucune fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants, et aucune suppression de poste d'enseignant dans l'Aisne.**

## La Poste



**Nous avons relayé les demandes et les attentes des élus.** Les services de la Préfecture, les parlementaires, le Conseil départemental et l'Union des Maires sont mobilisés sur le sujet.

La Poste annonce la réouverture la semaine prochaine des bureaux de Fresnoy-le-Grand, Fère-en-Tardenois, Etreillers, Ribemont, Crécy-sur-Serre, La Capelle, Braine, Vervins, Crépy, Bourg-et-Comin, Condé-en-Brie, La Fère et Beautor. La semaine du 20 Avril, Charly-sur-Marne, Coucy-le-Château, Sains-Richaumont, Bruyères-et-Montbérault, Rozoy-sur-Serre, Liesse-Notre-Dame, Blérancourt, Montcornet, Sinceny, Soissons-Presles et Saint-Quentin-Europe (les jours et les horaires d'ouverture ne sont pas précisés, cette liste est évolutive).

La Poste prend contact avec les mairies qui ont des agences postales communales pour étudier les conditions d'ouvertures possibles.

Les DAB (distributeurs à billets) encore non approvisionnés, le seront au fur et à mesure des réouvertures des bureaux de poste.



## Distribution du courrier

Nous avons fait remarquer que **la distribution du courrier, de la presse, 3 jours par semaine, n'était pas assurée dans toutes les communes de l'Aisne**. La Poste reconnaît des difficultés sur certains territoires et nous assure y remédier.

Sandrine Hallade, Déléguée aux relations territoriales de l'Aisne pour La Poste se tient à votre disposition pour répondre à vos questions : [sandrine.hallade@laposte.fr](mailto:sandrine.hallade@laposte.fr)



## Gestion des déchets

La collecte du tri est suspendue dans l'Aisne depuis le début du confinement. Sollicité par le Conseil départemental et l'Union des Maires, le syndicat mixte de traitement des déchets **Valor'Aisne s'organise pour remettre en service les centres de tri au plus vite**, dans le respect des préconisations sanitaires pour ses agents.

Une réunion téléphonique se tient la semaine prochaine avec les agglomérations et les communautés de communes afin d'**étudier les possibilités d'une réouverture partielle des déchèteries pour les professionnels**.



## Ressources humaines

Agents communaux, congés payés, RTT, primes exceptionnelles, reprise du travail... Contrairement au secteur privé et même si des préconisations sont évoquées, **le gouvernement n'a pas encore publié d'ordonnance**.

Nous avons sollicité le Centre de gestion de l'Aisne, qui se rapprochera des communes pour préciser les modalités de mise en œuvre.



## Ligne directe pour les maires

La Préfecture a ouvert une ligne directe et une adresse mail pour les maires :

- 03 23 21 82 25
- [pref-covid19-maires@aisne.gouv.fr](mailto:pref-covid19-maires@aisne.gouv.fr)

Prenez soin de vous,

Pierre-Jean VERZELEN  
Maire de Crécy sur Serre  
Président de l'Union des Maires de l'Aisne

